

# RECYCLAGES DES PLASTIQUES, COMPOSITES ET ÉLASTOMÈRES

## APPEL À PROJETS

### Opérateur



### Forme

Subvention ou Subvention complétée par une avance remboursable

### Intensité

Jusqu'à 80%

### Date limite

30 juin 2023

Ce deuxième volet de l'appel à projets Recyclage des Plastiques de la stratégie de Recyclabilité, Recyclage et Réincorporation des matériaux recyclés du plan France 2030 opéré par l'ADEME vise le recyclage mécanique et l'incorporation de matières issues du recyclage mécanique.

Cet appel cible plus particulièrement les projets concernant le recyclage des déchets post-consommation et les déchets post-industriels. Les déchets plastiques peuvent venir de tous les secteurs d'activités.

Il s'adresse aux entreprises de toutes tailles portant des projets ambitieux avec une attention particulière donnée aux acteurs émergents.

Les projets portant sur des investissements aux étapes de tri, surtri et préparation pour les déchets plastiques, les déchets textiles et les investissements à l'étape de recyclage permettant l'obtention de la Matière Première Recyclée prête à servir à la fabrication de nouveaux produits matériaux seront éligibles.

### Contact

Anne-Sophie JEUSSELIN  
Directrice de bureau - Tours  
07-77-84-30-66  
[asjeusselin@abfdecisions.fr](mailto:asjeusselin@abfdecisions.fr)